

## Comité Social et Economique du 11 Mai

### Reprise d'activités en agence post-confinement

**Le SNU a participé, lundi 11 mai, à un CSE portant sur les modalités de réouverture des agences.**

**Même si les discussions au niveau du CSEC ont à peine démarré, il nous a semblé important de pouvoir échanger sur ce qui est prévu à partir de la semaine prochaine.**



**Réouverture des agences à partir du 18 mai :** si le télétravail reste la règle, l'accueil reprendra dans les situations suivantes :

- Accueil sur flux sans RDV pour les situations d'urgence
- Reprise des ESI physique en agence à compter du 1er juin.
- RDV identifiés comme devant se réaliser en physique (avec accord du conseiller suite demande de l'utilisateur).
- Accès sur RDV aux e-bornes et autres matériels en AZLA.

### Quelques points d'alerte du SNU

**Vouloir ouvrir de partout les AZLA est pour nous une zone de risque.**

- Le directeur régional prévoit de rappeler les services civiques alors que ces postes sont les plus exposés. Distance de 1 m impossible à respecter en AZLA avec des DE peu autonomes.
- Il n'est pas prévu une visièrre par personne intervenant en accueil. Les visièrres, ça se nettoie, selon le DR.
- La direction prévoit que l'utilisateur manipule seul l'e-borne, le scan autonome ou la photocopieuse. Si besoin : aide orale apportée par les conseillers ou les SC dans le respect des règles sanitaires. Les usagers, focalisés sur leurs problèmes, le comprendront-ils ?

**Plutôt que de générer des venues en ZLA pour l'actualisation et l'inscription, le SNU plaide en faveur d'autres organisations du travail.**

- L'actualisation devrait continuer à se faire via le 39 49 comme cela a été le cas fin mars et avril (Possibilité de fonctionner à partir du déclaratif de DE).
- Pour les inscriptions et pour les personnes qui ont besoin d'une aide, pas judicieux de les maintenir 40 minutes ou plus en ZLA. Le SNU propose plutôt de réactiver une file inscription au 3949 ou le faire via des RDV individuels.
- Comment lors de la prise de RDV pour accès aux équipements de ZLA, le conseiller s'assure-t-il que le DE sera autonome avec le matériel ?
- Pour ceux qui ne parviennent pas à scanner, mieux vaudrait qu'un conseiller muni de gants scanne rapidement le document, cela évitera des présences prolongées en AZLA de personnes en désarroi avec les équipements numériques.

#### La présence de vigile n'est pas prévue à la réouverture.

Le SNU n'est pas pour les vigiles en temps ordinaire (car avec d'une forme de difficultés dans notre relation au public) mais compte tenu des problématiques actuelles, ce n'est pas à nous de faire la



#### La réouverture des RDV collectifs est déjà

mentionnée dans certains documents mais sans date précise. Cela nous semble très prématuré et source de risques inutiles, nous demandons que la région

Reprise des courriers d'indus à compter du mois de juin, ce qui va participer à générer du flux

**Pas d'obligation du port du masque pour les usagers** même si un masque sera proposé à ceux qui n'en ont pas. Si la personne ne respecte pas les gestes barrières, nous n'avons pas à nous mettre en danger en délivrant le service

**Le SNU a proposé** de consulter l'avocat du CSE quant au retrait de jours de RTT et congés pour les agents en ABAP en mars et avril : proposition adoptée à une large majorité.

### **Les élu-e-s SNU restent mobilisé-e-s**

Une commission santé sécurité et conditions de travail se tient le 12 mai  
Poursuite de ce CSE le jeudi 14 mai matin où les OS rendront leur avis.

### **Le SNU demande un plan de recrutement pluri-annuel à Pôle Emploi et le recrutement des précaires (CDD)**

Pour le SNU, le verrou du plafond d'emploi présent dans les Services Publics – et donc à Pôle emploi – doit sauter

Au SNU nous ne cessons de dire depuis des années que le Service Public n'est pas une charge mais une chance pour notre pays. Nos effectifs sont sous dimensionnés comme le démontre la proposition sidérante de l'appel aux retraités de Pôle emploi

Parce que les chiffres du chômage ont explosé déjà 32 000 en ARA en catégorie A en mars comme le DR l'a indiqué le 7 mai. Parce que nous sommes au maximum de la dématérialisation à Pôle emploi

Parce que nous voulons rendre un service de qualité à nos usagers, demandeur et entreprises, dans le respect le plus strict de nos conditions de travail.

**Pour ce faire, Des postes doivent être ouverts sans tarder visant à titulariser les précaires de Pôle Emploi.** Ni les agents, ni les personnels, ni les représentants du personnel ni même les usagers ne comprendraient de voir partir pour des raisons administratives et budgétaires les agents actuellement en CDD dont les contrats arrivent à terme.

Retrouvez nos interventions sur notre site : <https://snu-ara.fr/>

Et sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/Snu-Ara-1825917421053785>